

DEUXIEME PHASE

CHAMPIONNAT ELITE FEMININE - PLAY OFF/PLAY DOWN

A l'issue des 14 journées de la 1^{ère} phase, les équipes classées 1^{ère} à 4^{ème} de chaque poule disputent des Play OFF. Les équipes classées 5^{ème} à 8^{ème} de chaque poule disputent des Play DOWN.

Formule Sportive: Play OFF/Play DOWN

- Les résultats obtenus durant la 1^{ère} phase, contre les trois autres équipes qualifiées sont conservés en Play Off et en Play Down
- Chaque équipe rencontrera donc les quatre équipes qualifiées de l'autre poule en match aller/retour.

DEROULEMENT DES RENCONTRES Play OFF/Play DOWN

Phase 2	Dates	Matches	Poule Recevant
ALLER	05/03/2016	1A/4B 2A/3B 3A/2B 4A/1B	A
		5A/8B 6A/7B 7A/6B 8A/5B	
	12/03/2016	1B/3A 2B/2A 3B/1A 4B/4A	B
		5B/7A 6B/6A 7B/5A 8B/8A	
	19/03/2016	1A/2B 2A/1B 3A/4B 4A/3B	A
		5A/6B 6A/5B 7A/8B 8A/7B	
	02/04/2016	1B/1A 2B/4A 3B/3A 4B/2A	B
		5B/5A 6B/8A 7B/7A 8B/6A	
RETOUR	09/04/2016	1B/4A 2B/3A 3B/2A 4B/1A	B
		5B/8A 6B/7A 7B/6A 8B/5A	
	16/04/2016	1A/3B 2A/2B 3A/1B 4A/4B	A
		5A/7B 6A/6B 7A/5B 8A/8B	
	23/04/2016	1B/2A 2B/1A 3B/4A 4B/3A	B
		5B/6A 6B/5A 7B/8A 8B/7A	
	30/04/2016	1A/1B 2A/4B 3A/3B 4A/2B	A
		5A/5B 6A/8B 7A/7B 8A/6B	

A l'issue des Play-Off :

- Les équipes sont classées de 1 à 8 du Championnat d'Elite Féminine.
- L'équipe classée 1^{ère} est déclarée Championne de France d'Elite Féminine.
- Les équipes classées première et seconde d'Elite féminine. accèdent à la Ligue A féminine la saison suivante, sous réserve qu'elles satisfassent aux critères d'éligibilité à l'accession aux championnats LNV, aux conditions de participation à ce championnat et à la condition que la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Professionnels de la LNV (CACCP – LNV) émette un avis favorable, au regard de leur situation financière.

A l'issue des Play-Down :

- Les équipes sont classées de 9 à 16 du Championnat d'Elite Féminine.
- Les équipes classées 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} des Play-Down sont reléguées en N2F la saison suivante.

Cas particuliers (Ligue AF / Elite Féminine) :

Dans l'éventualité où une équipe refuserait le maintien ou l'accession en Ligue AF ou ne satisferait pas aux critères énoncés ci-dessus, une équipe descendante de Ligue AF serait maintenue au détriment de l'équipe classée 3^{ème} d'Elite Féminine ou suivante, suivant la situation.